

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **7 septembre 2011**

Décision n° **B-2011-2586**

commune (s) : Lyon 8°

objet : Autorisation donnée à monsieur Caceres de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 227 route de Vienne et cadastré sous le numéro 449 de la section CI

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Michel Reppelin

Date de convocation du Bureau : mardi 30 août 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : jeudi 8 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Philip), MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Barge, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Assi, Julien-Laferrière, David G., Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Lebuhotel.

Bureau du 7 septembre 2011**Décision n° B-2011-2586**

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Autorisation donnée à monsieur Caceres de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 227 route de Vienne et cadastré sous le numéro 449 de la section CI**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire par acte du 27 mai 1974 d'un terrain d'environ 240 mètres carrés situé 227, route de Vienne à Lyon 8° et cadastré sous le numéro 449 de la section CI.

Ce terrain est en cours de cession à monsieur Caceres dans le cadre de la réalisation d'un programme immobilier comprenant une partie d'habitat social.

Il est proposé que la Communauté urbaine, en tant que propriétaire, autorise monsieur Caceres ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur son terrain décrit ci-dessus ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur Caceres, ou toute personne ou société se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le terrain communautaire situé 227, route de Vienne à Lyon 8° cadastré sous le numéro 449 de la section CI, dans le cadre de la réalisation d'un programme immobilier.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2011.